

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 08/07/2025
 Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de présents : 12
 Nombre de votants : 13

Séance N° 04
15/07/2025
Délibération 057/7.5

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, AVERTY Julien, HEMON Christian, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HAMELIN Karine, HA Christine, MOURAIN Lisa, Mrs ABU-AITA Maher, GUILBAUD David, CUVILLIER Jean-Claude.

Absent : Mr PINEAU Nicolas

Pouvoirs : Mr ABU-AITA Maher a donné pouvoir à Mme BERNARD Béatrice

Monsieur MILCENT Jean-Paul a été élu secrétaire.

OBJET : Demande de subvention dans le cadre du parrainage avec l'association « Les Petits Pieds »

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'association communale « Les Petits Pieds » vient en aide à Andiel, un petit village sénégalais, pour soutenir la scolarité des enfants Bédicks. A travers son courrier du 15 juin 2025, la Présidente de l'Association sollicite un renouvellement de parrainage des 14 enfants par la commune de LE PERRIER pour l'année scolaire 2025-2026.

Madame Le Maire propose aux membres du conseil le renouvellement du parrainage et propose d'accorder une subvention de 750 € à l'association « Les Petits Pieds ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'année scolaire 2025-2026 à l'association « Les Petits Pieds » pour un montant de 750 €.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Mr MILCENT Jean-Paul

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY


